



François Revol

47 rue Bouffier
26000 VALENCE
TÉL. : 04.75.55.93.54
MÉL. : revol@free.fr

Valence, le 15 décembre 2010,
Ref : FR/LOPPSI/BH/001
Attn : M Brice Hortefeux, Ministre de
l'Intérieur, de l'Outre-Mer, des Collectivités
Territoriales et de l'Immigration
Objet : LOPPSI 2, Article 4
Copie à : H. Mariton, L. Tardy

Ministère de l'Intérieur
Place Beauvau
75008 Paris

Monsieur le Ministre,

je rentrais de ma séance de Tai Qi Chuan, relaxé et serein, sans m'être nullement fait agresser dans la rue, pensant à un bon bain, et peut-être ma première nuit complète de la semaine¹. Mais j'ai eu le malheur de reconnecter le flux vidéo de l'Assemblée nationale où se tenait la discussion de l'article 4 de la LOPPSI 2, ce qui a gâché ma nuit.

Je suis ulcéré du peu de cas que vous faites de la liberté d'expression sur Internet, en voulant instaurer le filtrage du réseau sans même passer par le juge.

Le principe même du filtrage d'Internet est ridicule, ça ne fonctionne pas. C'est un ingénieur qui vous le dit. Même les Allemands l'ont compris, qui arrivent à fermer 98% des sites signalés dans la semaine². Vouloir filtrer Internet, c'est comme vouloir filtrer une goutte d'encre dans la mer, c'est mettre la poussière sous le tapis pour refuser de la voir. Déjà les sites de jeux en ligne pointés par l'ARJEL³ et censés être inaccessibles en France sont visibles en cherchant l'adresse en 10 secondes. Wikileaks qu'a voulu rendre inaccessible par des moyens douteux le gouvernement américain, par ailleurs hôte de la journée de la liberté de la presse en 2011 (sic), est toujours accessible, et maintenant par des milliers d'adresses. Je ne commenterai pas les propos d'Eric Besson à ce sujet, ils mériteraient une lettre à eux seuls. Il en sera de même pour les sites pédophiles, qui resteront accessibles en quelques minutes par des noms de domaines changés régulièrement et indexés aussitôt par les moteurs de recherche, par des serveurs proxy ou VPN à l'étranger, solutions déjà utilisées par ceux qui se gaussent de la « Haute Autorité pour le Divertissement des Opprimés du Peer-to-peer et de l'Internet »⁴.

Pire, en plus du sur-filtrage inévitable, ce que mêmes les services de renseignement américains redoutent au point de le dire publiquement arrivera, le chiffrement généralisé des communications se mettra en place de façon organique pour garantir la liberté d'expression que l'état se refuse à protéger. Avec comme effet fâcheux que les terroristes et autres criminels pourront encore plus facilement se fondre dans la foule numérique. Je trouve un réconfort dans l'idée qu'Internet, qui a été conçu pour résister à une guerre nucléaire, ne sera probablement pas plus affecté par ces gesticulations législatives que l'océan par votre épousette cherchant à filtrer la goutte d'encre perdue dans les flots.

¹ Cette digression est nécessaire pour établir le degré de frustration du rédacteur.

² http://www.eco.de/verband/202_8168.htm

³ HORS-GEL serait plus utile en ce moment...

⁴ ©2010 by François Revol. Copier est un acte d'amour. L'amour n'est pas sujet à la loi. cf. <http://copyheart.org/>
Et dire que je n'ai toujours pas déposé les statuts de la HADOPI en préfecture, il serait temps !

Depuis des années, moi comme d'autres avons dénoncé les projets de loi liberticides basés sur la peur et l'incompréhension d'Internet, depuis DADVSI jusqu'à HADOPI et maintenant LOPPSI. Malheureusement les rares députés ayant saisi l'importance de l'enjeu, les Mousquetaires, n'ont jamais été écoutés. Je constate qu'aucune évolution n'est à l'ordre du jour, et j'en suis attristé. Mais encore une fois, Internet n'a pas besoin de lois ridicules, c'est surtout de protection dont il a besoin. Protection des principes de neutralité et d'ouverture inscrits dans les RFC¹, rédigés bien plus démocratiquement que des lois aux amendements pré-mâchés par les lobbies, et qui sont sa véritable Constitution. La RFC 1855 par exemple, connue sous le nom de Netiquette, qu'à allègrement enfreint Nicolas Sarkozy lorsque le 29 septembre 2005 il m'invitait à « Participer au débat pour 2007 » par un spam envoyé sur une adresse mél à laposte.net que je n'avais jamais rendue publique.

L'incompétence manifeste des députés rejetant d'un neurone les amendements proposés par ceux qui réfléchissent, en synchronisation parfaite avec le Président de séance récitant son mantra : « Défavorable ? Défavorable ? Pour ? Contre ? Rejeté ! » Il manquait cependant les remarques de Christine Albanel sur le pare-feu d'OpenOffice.org² pour un spectacle de qualité. Tout cela m'inspire un proverbe : « Député et informaticien sont semblables : Mêmes horaires : 15h-18h 19h-02h... Mais un des deux sait ce qu'est un pare-feu. » Il vaut aussi pour les ministres je le crains.

Malgré ce trait d'humour, je m'interroge réellement sur ce qu'il faut bien appeler une oppression législative, puisqu'après HADOPI vous persistez à vouloir d'introduire dans la loi des mesures inconstitutionnelles, et la pertinence de mon droit naturel et imprescriptible de résistance à l'oppression inscrit à l'article II de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789.

Quand à la « vidéoprotection » comme vous l'appelez, et que je vais donc devoir nommer « vidéospionnage » pour compenser votre glissement sémantique, je n'ai jamais vu aucune caméra protéger personne. Par contre ayant été témoin d'une agression sur un chauffeur de bus, je sais que malgré les 3 caméras celui-ci aurait pu avoir autre chose de cassé que ses lunettes si je n'avais été le seul à me lever pour m'interposer. Les caméras elles n'ont pas plus bougé que les autres personnes présentes, mais elles au moins avaient l'excuse de la peur ou de la stupéfaction. Il faudra d'ailleurs que je pense à faire corriger le STIC si je déménage, il ne faudrait pas dépasser les 83% d'informations erronées... Voici un exemple de fichier qui gagnerait à être collaboratif comme Wikipédia, il serait bien plus à jour.

J'aurais bien voulu aller au lit « apaisé » comme vous dites, mais je crains qu'il n'en soit rien, ayant déjà perdu trois heures à rédiger un courrier que je sais vous ne lirez point puisque vous filtrez probablement autant le papier que les paquets³. Je vous souhaite donc une aussi mauvaise nuit qu'à moi.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération pour votre fonction.

François Revol

¹ Request for Comments

² A noter que sa prédiction a été réalisée, puisque quelqu'un a écrit oowall, un pare-feu pour OpenOffice.org !

³ On parle de paquets sur le réseau, rien à voir avec un colis, piégé ou non.